

PIGMENTO 013

FICHE TECHNIQUE

Primaire pigmenté pour l'intérieur



Pour l'intérieur



En seau



Au rouleau



Au pinceau



Au pistolet

Composition

PIGMENTO 013 est un primaire pigmenté hydrodiluable, à base de liants organiques en émulsion aqueuse, d'agréats sélectionnés, de dioxyde de titane, de pigments et d'adjuvants spécifiques pour en améliorer le rendement et la maniabilité.

Conditionnement

- Seaux d'env. 14 et 5 l
- Blanc et teintes réalisables avec le système tintométrique ColorLife

Domaine d'utilisation

PIGMENTO 013 est utilisé comme primaire de préparation, blanc ou coloré, sur des enduits de finition à base de chaux, chaux-ciment, plâtre et sur plaques de plâtre, avant les cycles de peinture à l'intérieur. Étant pigmenté, PIGMENTO 013 assure un bon pouvoir couvrant préalable du support. Cette caractéristique permet parfois d'éviter une couche de peinture et d'accélérer ainsi le travail avec d'excellents résultats finaux.

Préparation du support

La surface à peindre doit être sèche, propre, sans poussière, etc. Les traces éventuelles d'huiles, graisses, cires etc. doivent être préalablement enlevées ; en outre il faut brosser ou poncer au papier de verre les anciennes peintures non adhérentes ou farineuses.

Si les surfaces à décorer sont dégradées à cause de la présence de taches et de saleté persistantes de natures différentes, il est conseillé de les traiter avec la solution détergente pour le nettoyage des surfaces murales ACTIVE ONE avant d'intervenir avec le cycle de peinture (consulter la fiche technique). En fonction de l'état de dégradation, il sera possible de répéter plusieurs fois le traitement détergent, en ajoutant également une action mécanique de brossage.

En présence d'enduits de finition pulvérulents et/ou d'anciennes peintures friables et en phase de détachement, il faut effectuer une élimination mécanique soignée de ces couches, jusqu'à arriver à un support solide et compact. Ensuite, corriger toutes les irrégularités présentes et uniformiser la trame de surface avant d'intervenir avec le cycle de peinture. Sur le support correctement préparé, appliquer le primaire d'accrochage acrylique à l'eau, résistant aux alcalis FA 249 ou le primaire d'accrochage à forte pénétration MIKROS 001. La dilution varie en fonction de la surface à traiter et doit être déterminée par des essais préliminaires sur le support spécifique. Pour les nouvelles réalisations d'enduits de finition et de lissage, attendre la stabilisation complète (au moins 28 jours) avant d'effectuer le traitement avec le primaire.

Le traitement par primaire des surfaces est à prévoir pour tous les supports qui possèdent des différences d'absorption et/ou une légère poussière en surface.



Mise en œuvre

Pour faciliter l'application, il est conseillé d'appliquer PIGMENTO 013 au rouleau en laine à poils courts. Toutefois, l'application peut être également exécutée au pinceau, au rouleau à poil long ou airless.

Dilution en poids avec de l'eau (rapportée au produit blanc) : pinceau/rouleau avec 15 à 20 %. Dans les applications airless, la dilution varie selon le type d'appareil et la pression de travail utilisée.

Il est conseillé d'exécuter un essai préliminaire sur le support spécifique pour déterminer les consommations. La finition pourra être appliquée 4 à 6 heures après l'application de PIGMENTO 013.

Recommandations

- Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Porter des gants et vêtements de protection. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- Durant l'utilisation, bien aérer les locaux et utiliser de l'eau pour le nettoyage des outils.
- La mise au rebut du récipient/produit doit être effectuée conformément à la réglementation nationale.
- Livrer tout le produit nécessaire à l'exécution du chantier.
- Ne pas appliquer par températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C ou par humidité relative supérieure à 75 %.
- Appliquer PIGMENTO 013 uniquement sur des enduits bien stables et secs.
- Ne pas appliquer sur des murs humides et/ou pendant les périodes les plus froides, car cela peut entraîner le détachement de la peinture du support et la formation de cloques dues à l'accumulation d'eau à l'intérieur.
- Ne pas appliquer en présence de remontée d'humidité.
- Avant la préparation de la teinte avec des couleurs du système teintométrique ColorLife, consulter la fiche technique des pâtes colorantes organiques.
- Une mauvaise dilution modifie la mise en œuvre du produit en compromettant ses caractéristiques techniques.
- Les indications fournies dans cette fiche technique se basent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences techniques et pratiques. Les données techniques se réfèrent aux caractéristiques moyennes du produit de base et sont déterminées dans des conditions contrôlées de laboratoire. En raison de la variabilité des matières premières naturelles disponibles sur le marché, ainsi que de la peinture du produit, de légères différences sont possibles par rapport aux valeurs indiquées, à la couleur et aux effets esthétiques obtenus. Il est donc nécessaire que l'acheteur/utilisateur vérifie personnellement, et avant la mise en œuvre, la conformité du produit à l'usage prévu, notamment lorsque différents lots d'un même matériel sont utilisés pour finir le même ouvrage/chantier (ce qui est fortement déconseillé, voir point 6 des présentes recommandations).

PIGMENTO 013 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits, exception faite pour la dilution avec de l'eau.

Conservation

Craint le gel. Conserver par températures supérieures à +5 °C et inférieures à +35 °C. Le matériau, s'il est stocké dans un endroit frais et sec, à l'abri de sources de chaleur et de la lumière directe du soleil, dans son emballage d'origine intact, a une durée de conservation de 12 mois. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

PIGMENTO 013 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Poids spécifique (EN ISO 2811-1)	env. 1,55 kg/l
Consommation (**)	env. 100 à 130 g/m ² (0,064 à 0,084 l/m ²) par couche
Rendement (**)	env. 12 à 15 m ² /l par couche
Séchage	Sec au toucher après 30 à 40 minutes
Recouvrabilité (20 °C et 65 % H.R.)	env. 4 heures
(**) Les valeurs de consommation et rendement se rapportent à l'application du produit blanc sur des supports lisses et moyennement absorbants ; il est opportun de les déterminer par un essai préliminaire sur le support spécifique, aussi également par rapport à la teinte choisie.	
Valeur limite UE pour le contenu en COV (Directive 2004/42/CE)	Catégorie A/g, PA: COV maximal 30 g/l teneur maximale en COV dans le produit < 30 g/l
* Classe d'émissions du produit selon le Décret de la République Française du 19 avril 2011	Classe d'émissions du produit version blanche : classe A

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: assistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.